Paris, le 7 janvier 2026

Avis aux porteurs de parts du FCP « Acti Equilibre »

Catégorie de parts	Code ISIN
C	FR0014007LX8

Nous vous informons que la documentation juridique du Fonds Commun de Placement (FCP) « Acti Equilibre » a été modifiée afin d'intégrer les modifications suivantes :

- Evolutions de la stratégie d'investissement :
 - Précision selon laquelle l'exposition aux produits de taux s'effectuera via des investissements en OPC (hors OPCVM monétaires) et/ou en instruments financiers dérivés, avec modification de la définition du risque de taux en conséquence ;
 - Modification du pourcentage d'exposition du FCP dans des OPC monétaires (passage de 20% à 40%) ;
 - Mise à jour de la dénomination de l'un des indices de référence, par la suppression du terme « MTS » ; l'indice est désormais intitulé « FTSE Eurozone Government Bond 1-3 ans » ;
 - Précision quant à la possibilité d'investir en direct en actions et/ou titres assimilés de toutes capitalisations ;
 - Réduction de l'approche extra-financière afin de se conformer à une communication limitée au prospectus, sans toutefois apporter de modifications à la stratégie extra-financière ;
 - Suppression de la mention « sans recherche de surexposition » dans les sections dédiées aux titres intégrant des dérivés et aux instruments financiers dérivés ;
 - Intégration des droits de souscription dans la section relative aux titres intégrant des dérivés ;
 - Ajout dans le DIC PRIIPS du pourcentage d'investissements en parts et/ou actions d'OPC gérés par DNCA, conformément aux dispositions du prospectus du Fonds et suppression du risque de liquidité parmi les risques non pris en compte dans le calcul du SRI ;
 - Annexe SFDR : augmentation du taux d'investissement minimum dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales, passant de 85% à 90% de l'actif net et ajout d'une mention précisant que l'analyse extra-financière couvre au moins 90% des émetteurs en portefeuille, conformément à ce qui est déjà prévu dans le prospectus.

- Evolutions de la section « Frais » :
 - Diminution des frais indirects (passage de 1,50% TTC maximum à 1% TTC maximum) et précision apportée à leur définition ;
 - Intégration de l'exhaustivité des frais de fonctionnement et autres services ;
 - Intégration des droits de souscription dans le tableau des commissions de mouvement et précision sur les tarifs minimums déjà applicables ;
 - Mise à jour de la présentation des frais, sans impact sur leur niveau.

- Evolutions réglementaires :
 - Ajout d'un paragraphe spécifique relatif à l'interdiction de souscription aux parts du Fonds pour tout ressortissant russe et biélorusse ;
 - Précisions apportées à la définition de la période de référence pour le calcul de la commission de surperformance ;

19 place Vendôme 75001 Paris
Tél. +33 (0)1 58 62 55 00 | Fax +33 (0)1 58 62 55 19
www.dnca-investments.com

DNCA Finance est une société de gestion agréée par l'A.M.F. sous le n° GP00030
Conseiller en investissement financier non indépendant au sens de la Directive MIFID 2 | S.C.S. au capital de 1 634 468,34 €
SIRET 432 518 041 00046 | APE 6630Z | N° de TVA intracommunautaire : FR 73 432 518 041
DNCA Investments est une marque de DNCA Finance.

- Modifications rédactionnelles diverses (modification du représentant de PWC, mise à jour de mentions en lien avec l'indice composite).

Ces modifications n'affectent pas le profil rendement/risque du FCP.

L'entrée en vigueur de ces modifications est prévue le 12 janvier 2026.

La documentation juridique du FCP est disponible sur le site internet de la société de gestion : https://www.dnca-investments.com/documents.

Elle peut également vous être adressée dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

DNCA Finance
Service Clients
19, Place Vendôme
75001 PARIS
serviceclients@dnca-investments.com

DNCA Finance est une société de gestion agréée par l'A.M.F. sous le n° GP00030
Conseiller en investissement financier non indépendant au sens de la Directive MIFID 2 | S.C.S. au capital de 1 634 468,34 €
SIRET 432 518 041 00046 | APE 6630Z | N° de TVA intracommunautaire : FR 73 432 518 041
DNCA Investments est une marque de DNCA Finance.